

## LA FICHE TERMINOLOGIQUE ENTRE NORME ET USAGERS

Corina Georgeta ABRAHAM – BARNA  
USAMVB Timisoara

### 1. Introduction

L'objet de la présente étude est de motiver le choix du modèle de fiche terminologique choisi pour la rédaction de la terminologie bilingue français-roumain de médecine vétérinaire et de la thèse de doctorat correspondante, qui soutient théoriquement la rédaction d'un dictionnaire terminologique.

### 2. Matériel et méthodes - Principes suivis dans la rédaction de la fiche

Etant donné les besoins de la rédaction d'un dictionnaire bilingue, nous devons dresser une fiche qui puisse répondre à ces besoins. Nous allons présenter quelques types de fiches terminologiques émises par des universités et par des organismes officiels, en les comparant. De même, nous avons consulté différentes bases de données terminologiques officielles. Notre hypothèse de travail est qu'il n'y a pas un seul modèle de fiche terminologique, mais que celle-ci est rédigée en fonction du destinataire, en fonction des objectifs suivis dans la réalisation de la base et en fonction des ressources disponibles. La rédaction de notre fiche est basée sur la multiplicité des utilisateurs : terminologues, traducteurs, médecins vétérinaires, étudiants et grand public, des destinataires parlant deux langues : le français et/ou le roumain. Par conséquent, d'une part, la fiche est bilingue français/roumain, en proposant aussi des équivalents en anglais, allemand et latin ; d'autre part, on propose trois modèles de fiches, destinés aux terminologues, aux traducteurs et aux autres utilisateurs mentionnés.

On a réalisé une base de donnée MS Access, où on a proposé, à partir de la fiche terminologique de base, destinée au terminologue, une deuxième fiche, destinée au traducteur et une troisième fiche, plus générale, pour les médecins vétérinaires, pour les étudiants et pour le grand public.

### 3. Résultats et discussion

#### 3.1. Types de fiches terminologiques

Notre fiche de référence est celle proposée par Paris III, étant donné la complexité de cette fiche, notre rattachement à l'Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III et la possibilité de publier la terminologie vétérinaire sur la page internet de terminologie de cette université : la page Internet *Terminalf*. Dans la page internet *Terminalf*, on mentionne les partenaires du projet *Terminalf*, parmi lesquelles on trouve l'Université de Paris VII. En cherchant sur leur page internet, on a trouvé un modèle de fiche terminologique qui ressemble à celui proposé par Paris III, mais qui n'est pas identique. Les différences se trouvent dans l'ajout de quelques champs.

Dans le champ *statut* proposé par Paris VII, il y a les variantes de choix *jargon oral, peu usité...?*, ce qui réduit la précision des fiches. A côté du champ *sigle*, on trouve aussi le champ *sigle prioritaire (champ oui/non)*, où on propose « beaucoup de sigles », ce qui rend ambigu le choix. Un autre champ ajouté est celui des *collocations*, champ qui pourrait donner plus d'informations aux traducteurs. Les domaines et les sous-domaines sont plus détaillés que dans la fiche de Paris III, ce qui pourrait être utile lors de la construction d'une arborescence des domaines et des sous-domaines, construite automatiquement par la base de données, en créant une requête contenant les champs des domaines et des sous-domaines, en ajoutant des champs qui hiérarchisent par chiffres les sous-domaines et en réalisant ensuite un état. Une imprécision terminologique est celle du champ *remarque linguistique*, terme qui se trouve dans la fiche de Paris III : *Note [linguistique]*. Le champ suivant, *remarque technique*, comporte la même observation : *Note [technique]*. Cette fiche ajoute le champ *source de la rem. tech.* Pour les *concurrents* de la fiche de Paris VII, on fait les distinctions entre *synonymes* « termes parfaitement substituables » et *parasynonymes* « termes proches mais pas toujours substituables (niveau de langue, différence de précision...) (+ remarque ling si nécessaire pour statut du terme concurrent) ». On peut observer que ce deuxième champ comporte trop d'informations de types différents, ce qui détermine l'ambiguïté. Les *variantes* se trouvent dans le même champ, mais on inclut ici 4 types de variantes : « variante orthographique ou de ponctuation (par ex. formes avec ou sans trait d'union), variante développée d'un sigle ; variante anaphorique : forme tronquée d'un syntagme ; variante géographique (notez l'origine (par exemple " GB " ou " US ") »). Un champ est ajouté à celui nommé antérieurement : *rem. sur concurrent(s)*. Le champ *autres liens* de la fiche de Paris III correspond au champ *autres termes à traiter* de la fiche de Paris VII, mais on a aussi les champs *liens indirects* et *lien de traduction*. Les champs *hyperonyme* et *hyponymes (genre du terme et espèce ou type* dans la fiche de Paris III) pourraient aider à la construction d'un schéma conceptuel du domaine et, éventuellement, à la création automatique des définitions. Le champ *remarque de traduction* s'ajoute aux autres *remarques (notes)* énumérées antérieurement. Le deuxième formulaire, qui ne correspond pas à la fiche de Paris III, est celui des *champs de référence documentaire*, qui contient les champs suivants : *contexte, page, remarque sur usage contextuel, titre/ url, auteur, mois, année, éditeur, type, langue du document*. Ces champs aident à la rédaction de la bibliographie, ce que devient vraiment utile pour une thèse. Le troisième formulaire est nommé : *champs de maintenance* et contient les champs : *auteur de la fiche, date de création, validation par l'expert, bureau émetteur*, ce qui est mieux développé dans la fiche de Paris III. On peut conclure de cette comparaison que, même si la fiche de Paris VII est beaucoup plus complexe, elle devient parfois ambiguë et contient des imprécisions terminologiques. Cependant, on va retenir quelques champs de cette fiche : le développement des *sous-domaines*, la paire *hyperonyme / hyponymes* et quelques suggestions concernant les champs de référence documentaire.

Le sens de la précédente comparaison était de voir les compatibilités des fiches des partenaires du projet Terminalf et les variantes éventuelles dans l'adaptation de la fiche terminologique de Paris III aux besoins de notre projet. Pour rédiger une fiche terminologique compatible avec la plupart des bases dans ses

éléments fondamentaux, on a fait des recherches sur les fiches terminologiques proposées dans des normes terminologiques émanant d'organismes officiels, ressources proposées par Terminalf.

Dans la norme ISO 10241, les éléments de chaque article sont les suivants : *le numéro d'article, le(s) terme(s) privilégié(s), le(s) terme(s) toléré(s), le(s) terme(s) déconseillé(s), les côtes d'acceptabilité terminologique, définition, un(des) exemple(s), une(des) note(s)*. Cette norme contenait aussi les champs : *prononciation, sources et autre(s) représentation(s) de la notion (formule, figure)*. Dans l'ISO 1087-1 : 2000, l'article 3.8.1. donnée terminologique contient une note : « Les données terminologiques les plus courantes sont : *l'entrée, la définition, la note, la marque grammaticale, le domaine d'emploi, l'indicatif de la langue, l'indicatif de pays et l'indicatif de source*. En fait, toutes ces données terminologiques, soit champs, dans la terminologie des bases de données, sont comprises dans les fiches terminologiques, mais l'information incluse dans les ISO n'est pas tout à fait suffisante, fait démontré par l'existence de plusieurs types de fiches terminologiques.

L'Union Latine/Realiter, le Réseau panlatin de terminologie, dans les *Principes méthodologiques du travail terminologique*, propose, à l'article *Données terminologiques*, pour chaque langue considérée : « les données habituellement consignées en terminologie sont les suivantes (les données marquées d'un astérisque sont obligatoires et constituent normalement le contenu minimum d'un vocabulaire) » : *\*Terme principal, Synonyme(s), \*Variante(s), Dérivés, \*Indicatif de langue, \*Indicatif de pays ou de région (s'il y a des variantes), Abréviation, \*Domaine, Marque d'usage, \*Indicatif de grammaire, \*Définition, Contexte, Données phraséologiques, Note, \*Source (pour chaque donnée citée)*. Ce qui est différent de la fiche de Paris III est le champ *Marque d'usage*.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France (Ministère de la Culture) propose dans sa base de données un modèle de fiche qui contient les champs : *terme, définition, domaine d'emploi, variantes, synonymes, équivalents en langue étrangère, note, exemples d'emploi, variante géographique, notions voisines, date de publication au Journal officiel et commission spécialisée de terminologie*.

L'ancien Eurodicautom, le site de la Commission Européenne, proposait une liste multilingue de termes, contenant le terme (la désignation) et la référence. On doit mentionner qu' Eurodicautom ne sera plus enrichi, puisqu'on a mis en place une nouvelle base de données interinstitutionnelle, IATE. Le Conseil de l'Europe a une autre base de données terminologique, Consilium, plus complexe, mais qui paraît être en chantier, les fiches ayant beaucoup d'espaces libres.

Dans le *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française, la fiche contient les champs suivants : *domaine, terme, catégorie grammaticale, équivalent anglais, définition, sous-entrées : synonyme, termes non-retenus et une note* très développée.

### 3.2. Fiches proposées

Après avoir fait la comparaison des fiches proposées par des universités et par des organismes officiels, on peut observer que les organismes officiels proposent des fiches plus simples, de base, fiables, mais les fiches des universités ont une vision plus stratégique, en dressant des fiches multifonctionnelles, qui puissent être employées dans plusieurs démarches. En conclusion, la fiche la plus complexe et la

plus fiable des fiches comparées reste toujours celle de Paris III, qu'on retient comme fiche de référence. Cependant, on a ajouté le champ de la référence documentaire, présente dans la fiche de Paris VII, utile dans la rédaction de la bibliographie du corpus et de la thèse. Pour réaliser la base de données et le dictionnaire bilingue, on a besoin des données doubles. On a retenu le syntagme « pour chaque langue considérée », mentionnée dans les principes méthodologiques du travail terminologique de la page Internet de Realiter, confirmant notre hypothèse que les fiches doivent être adaptées aux usagers. Nos fiches incluront, par conséquent, une double fiche, en français et en roumain. On propose trois types de fiches, correspondant aux formulaires de la base de données : une fiche terminologique de base, destinée au terminologue, une autre, destinée au traducteur et la troisième, plus générale, pour les médecins vétérinaires, pour les étudiants et pour le grand public.

**3.2.1. La fiche terminologique de base pour les terminologues** contiendra les champs suivants : *no entrée, langue, désignation en français, catégorie grammaticale en français, néologisme (oui/non), variante de signifiant, sigle, statut du terme en entrée, antonyme du terme en entrée, famille dérivationnelle, forme concurrente (synonyme), statut du synonyme, variante géographique, code de domaine, domaine, sous-domaine, définition, source de la définition, contexte, source du contexte, note technique, note linguistique, note juridique, phraséologie, genre du terme, espèce ou type, isonyme, tout, parties, coparties, autres liens, désignation en roumain, catégorie grammaticale en roumain, néologisme en roumain, variante de signifiant en roumain, sigle en roumain, statut du terme en entrée en roumain, définition en roumain, source de la définition en roumain, contexte en roumain, source du contexte en roumain, désignation en anglais, désignation en allemand, désignation en latin, bureau émetteur de la fiche, rédacteur, date de rédaction, réviseur, date de révision, valideur, date de validation*. Les champs suivants sont identiques pour le français aux ceux de la fiche de Paris III, mais, en introduisant en fait des termes privilégiés dans deux langues, on a du modifier leurs noms, en précisant la langue : *désignation en français, catégorie grammaticale en français, néologisme (oui/non), variante de signifiant, sigle, statut du terme en entrée, antonyme du terme en entrée, famille dérivationnelle, forme concurrente (synonyme), statut du synonyme, variante géographique, définition, source de la définition, contexte, source du contexte; désignation en roumain, catégorie grammaticale en roumain, néologisme en roumain, variante de signifiant en roumain, sigle en roumain, statut du terme en entrée en roumain, définition en roumain, source de la définition en roumain, contexte en roumain, source du contexte en roumain*. Tous les champs pour le français ne sont pas mentionnés pour le roumain, parce que pour le roumain, il n'y a pas vraiment des variantes géographiques en terminologie. Etant donnée l'existence du dictionnaire multilingue de médecine vétérinaire, notre fiche inclut aussi les champs : *désignation en anglais, désignation en allemand et désignation scientifique en latin*. Dans notre base de données, les champs de référence documentaire seront inclus dans un sous-formulaire, destiné à rendre facile la rédaction de notices biblio/webographiques et des biblio/webographies nécessaires.

**3.2.2. La fiche terminologique pour les traducteurs** a comme base celle pour les terminologues et contient les champs suivants : *no entrée, langue, désignation en français, catégorie grammaticale en français, sigle, statut du terme en entrée, forme concurrente (synonyme), statut du synonyme, variante géographique, code de domaine, domaine, sous-domaine, définition, source de la définition, contexte, source du contexte, note technique, note linguistique, note juridique, phraséologie, désignation en anglais, désignation en allemand, désignation en latin, désignation en roumain, catégorie grammaticale en roumain, sigle en roumain, statut du terme en entrée en roumain, définition en roumain, source de la définition en roumain, contexte en roumain, source du contexte en roumain, bureau émetteur de la fiche, rédacteur, date de rédaction, réviseur, date de révision, valideur et date de validation*. On a renoncé aux champs comme : *antonyme, famille dérivationnelle, genre du terme, espèce ou type, isonyme, tout, parties, coparties et autres liens*.

**3.2.3. La fiche terminologique générale** contient les champs : *no entrée, désignation en français, catégorie grammaticale en français, sigle, définition, désignation en anglais, désignation en allemand, désignation en latin, désignation en roumain, domaine, sous-domaine, bureau émetteur de la fiche, rédacteur, date de rédaction, réviseur, date de révision, valideur et date de validation*.

Il y a un quatrième formulaire plus simple, qui inclut seulement : *no entrée, désignation en français, désignation en roumain, désignation en anglais, désignation en allemand et désignation en latin*. L'état de ce formulaire est un dictionnaire en cinq langues.

#### 4. Conclusion

Chercher la meilleure fiche terminologique est un processus documentaire, qui ne peut pas offrir une solution généralement valable, mais qui offre des repères dans la rédaction de la fiche. La rédaction de la fiche dépend des usagers de la terminologie / de la base de données / du dictionnaire et des objectifs du projet terminologique. Les résultats de notre projet sont destinés aux médecins vétérinaires bilingues roumain / français et aux étudiants en médecine vétérinaire, mais qui ne sont pas intéressés par tous les détails linguistiques, aux apprenants du français pour le domaine vétérinaire, aux traducteurs, qui consultent la base pour des raisons pratiques et rapidement, et aux terminologues, pour lesquels il y a une fiche terminologique plus complexe.

#### Références bibliographiques

1. Depecker, Loïc, (2002) : *Entre signe et concept : éléments de terminologie générale*, Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle
2. ISO – Organisation Internationale de Normalisation (2000) : *ISO 1087-1:2000 Travaux terminologiques - Vocabulaire - Partie 1: Théorie et application*
3. ISO – Organisation Internationale de Normalisation (2000) : *ISO 704:2000 Travail terminologique - Principes et méthodes*
4. La délégation générale à la langue française et aux langues de France : *La base de données CRITER. Structure de la base de données*, <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/terminologie/base-donnees.html>, septembre 2007

5. Réseau panlatin de terminologie (Realiter) : *Présentation des ouvrages terminologiques*, <http://www.realiter.net/fr/principios.htm>, septembre 2007